



AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET (31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : MAITRISE d'ŒUVRE de l'OPERATION de REHABILITATION du GROUPE SCOLAIRE Jean MERMOZ, Rue du Maréchal Lyautey à MURET – Construction d'un nouveau Réfectoire – Mission de Base (& conception de la signalétique intérieure et extérieure) + O.P.C
4. **PROCÉDURE DE PASSATION** : PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 & 74 – II - CMP) MAPA 2011/016 PI
5. **Critères de Sélection des Candidatures et d'Attribution du Marché (voir R.C)** :

CANDIDATURE :

- Régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
 - Moyens humains – capacité technique & financière,
 - Titres – qualifications ou équivalents et compétences & expériences professionnelles –
- Compétences requises : A minima l'éventuel groupement comprendra 1 Architecte DPLG mandataire – 1 Bureau d'Etudes Techniques Fluides,
- Attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

OFFRES :

- 50% : Prix des Prestations
- 50% : Valeur Technique
 - Compétences & Moyens mis en œuvre - Méthodologie et Délais

6. Retrait du Dossier de Consultation :

→ Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au N° 05.61.51.95.41

→ Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

(en cas de difficulté n'hésitez pas à appeler le 08 25 00 13 26)

7. Dépôt de la réponse:

→ Monsieur le Maire – Service des Marchés Publics : HOTEL de VILLE - 27, rue Castelvielh – BP 60207 - 31605 MURET CEDEX

8. Caractéristiques du Projet

→ travaux en 2 tranches : 1° construction réfectoire neuf (environ 550 m2) pouvant accueillir jusqu'à 277 rationnaires sur un nouvel espace 2°) réhabilitation : école maternelle : 200 m2 – école élémentaire : 300 m2

9. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : Si groupement, il sera solidaire.

10. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville– Section Investissement - (fonds propres et subvention probable du Conseil Général) - règlement par mandat administratif : 30 jours.

12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA**

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES** : Mercredi 20 avril 2011 - 10 H.

15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : jeudi 31 mars 2011 -